



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

X1 102 011

Procès-verbal de la réunion spéciale du Conseil des élus de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan tenue à la salle 203 du Centre administratif, 1671, rue Ouiatchouan à Mashteuiatsh, le mercredi 2 mars 2016, de 11 h 35 à 11 h 40.

SONT PRÉSENTS : M. Gilbert Dominique, chef
M^{me} Marjolaine Étienne, vice-chef
M. Patrick Courtois, conseiller
M^{me} Julie Rousseau, conseillère
M^{me} Louise Nepton, directrice générale
M. Josée Buckell, greffière

SONT ABSENTS : M. Stéphane Germain, vice-chef (vacances)
M. Jonathan Germain, conseiller (vacances)
M. Charles-Édouard Verreault, conseiller (vacances)

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Infrastructures
 - 3.1 Réalisation de plans et devis pour des projets d'immobilisations – Dérogation à la *Politique d'acquisition de biens et services*
4. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le Chef Dominique assume la présidence. Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le chef Dominique procède à la lecture de l'ordre du jour.

Proposé par M^{me} Julie Rousseau
Appuyé de M. Patrick Courtois
Adopté à l'unanimité

RÉUNION SPÉCIALE DE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

3. INFRASTRUCTURES

3.1 RÉALISATION DE PLANS ET DEVIS POUR DES PROJETS D'IMMOBILISATIONS – DÉROGATION À LA POLITIQUE D'ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES

RÉSOLUTION N° 6311

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche vers l'autonomie, tient à s'assurer d'une saine gestion et d'une transparence dans la gestion de ses avoirs;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a comme orientations et priorités d'offrir des programmes et services de qualité accessibles, tout en s'assurant de leur amélioration continue afin de répondre aux besoins des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT QUE nous devons continuellement chercher du financement pour réaliser et améliorer les infrastructures publiques;

CONSIDÉRANT QUE le 24 février 2016, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) a confirmé les financements pour les projets suivants :

- 202 272 \$ pour les plans et devis - réfection de la rue Mahikan – Projet n° 252;
- 204 000 \$ pour les plans et devis - réfection de la rue Nishk entre Mahikan et Uinishk – Projet n° 290.

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a approuvé la planification quinquennale des immobilisations 2016-2021 le 4 février 2016 et que les deux projets précédents y sont inclus;

CONSIDÉRANT QUE les modalités de l'entente de financement précisent que les fonds doivent être dépensés avant le 31 mars 2016 et que les plans et devis doivent être déposés avant la fin du mois d'avril 2016;

CONSIDÉRANT QUE la *Politique d'acquisition de biens et services* permet des demandes de dérogation;

CONSIDÉRANT QUE le délai pour un processus d'appel d'offres est de trois semaines en fonction de la *Politique d'acquisition de bien et services*;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas d'entreprise locale ni d'autochtone en ingénierie pouvant offrir ce service;

RÉUNION SPÉCIALE DE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

CONSIDÉRANT QUE la firme d'ingénierie Cegertec WorleyParsons possède l'expertise et l'expérience nécessaire pour réaliser les plans et devis de ces deux projets;

CONSIDÉRANT QUE la firme d'ingénierie Cégertec WorleyParsons connaît les infrastructures de la communauté et a, au fil des années, contribué aux développements de nos infrastructures en réalisant, entre autres, les plans et devis d'une partie des rues Mahikan, Ouiatchouan et Uinishk ainsi que du développement des rues Pishu et Uapush et s'affaire présentement à la réalisation des plans et devis du nouveau développement résidentiel dans notre communauté;

CONSIDÉRANT QUE le financement de base ne sera pas requis pour l'élaboration des plans et devis de ces deux projets.

IL EST RÉSOLU D'accepter la dérogation à la *Politique d'acquisition de biens et services* et d'octroyer directement les deux contrats à la firme d'ingénierie Cégertec WorleyParsons pour effectuer les projets d'immobilisations approuvés au plan d'immobilisations 2015-2016 :

- Projet d'immobilisations n° 252 – Réalisation des plans et devis pour la réfection de la rue Mahikan;
- Projet d'immobilisations n° 290 – Réalisation des plans et devis pour la réfection de la rue Nishk entre Mahikan et Uinishk.

IL EST DE PLUS RÉSOLU DE désigner la direction – Infrastructures à signer tous les documents relatifs à ces contrats.

Proposée par M^{me} Julie Rousseau
Appuyée de M. Patrick Courtois
Adoptée à l'unanimité

4. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 11 h 40, proposée par M. Patrick Courtois, appuyée de M^{me} Julie Rousseau et adoptée à l'unanimité.

La greffière,

Josée Buckell